

Implantation d'un stimulateur cardiaque (SC) ou d'un défibrillateur (DAI)

Réponses aux questions les plus fréquentes

Implantation d'un stimulateur cardiaque (SC) ou d'un défibrillateur (DAI) www.ksb.ch

Chère patiente, cher patient

- La douche est à nouveau possible 3 jours après l'implantation d'un stimulateur cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable (DAI). Veuillez éviter tout jet d'eau direct sur la plaie au cours de la première semaine. Séchez soigneusement la zone de la plaie.
- Il est préférable de ne pas porter de vêtements trop serrés après la pose du SC/DAI afin de ne pas irriter la peau au-dessus du dispositif.
- Un petit hématome peut se former à l'endroit de l'implantation, mais il se résorbera en deux semaines maximum. Si vous n'êtes pas sûr que cela soit encore normal, veuillez le signaler à votre médecin de famille (ou à nous au KSB).
- La plupart du temps, on utilise des fils auto-résorbants pour la suture de la plaie. Néanmoins, vous devriez montrer la plaie à votre médecin traitant environ 5 à 7 jours après l'implantation.
- Il est possible que vous ressentiez encore des douleurs quelques jours après la pose de la SC/DAI, c'est pourquoi vous pouvez prendre les analgésiques prescrits si nécessaire.
- Au cours des deux premières semaines suivant la pose du SC/DAI, vous ne devez pas bouger trop violemment les épaules et les bras.
- Ne pas bouger le bras du côté du SC/DAI à plus de 90° dans toutes les directions par rapport au corps pendant 14 jours.
- Vous devez continuer à prendre les médicaments que votre médecin vous a prescrits pour d'autres problèmes cardiaques (palpitations, essoufflement, angine de poitrine).
- **Portez toujours sur vous la carte SC/DAI, que vous avez reçue.**
Elle contient toutes les informations importantes en cas d'urgence (fabricant, type, réglage du SC/DAI).
- La conduite automobile est à nouveau autorisée après une semaine (sauf après l'implantation d'un DAI en prévention dite secondaire ; le médecin vous expliquerait cela).
- Nous vous recommandons de renoncer pendant environ 2 semaines à des efforts physiques importants tels que soulever des objets lourds, faire du vélo sur une longue distance, etc.
- Renoncez à la baignade, à la natation ou à une séance de sauna pendant 2 semaines.
- Pour le contrôle ultérieur du SC/DAI, vous serez convoqué par écrit soit par le service de cardiologie de l'hôpital cantonal de Baden, soit par le cardiologue qui vous suit.
- Si vous présentez une rougeur, un gonflement, un hématome important ou de fortes douleurs au niveau du site d'implantation, si vous avez de la fièvre pendant plus de 2-3 jours ou si vous ressentez une augmentation ou une diminution irrégulière et répétée de la fréquence cardiaque, adressez-vous soit à votre cardiologue traitant, soit au cardiologue de garde de l'hôpital cantonal de Baden :
Lu-Ve pendant la journée, tél. 056 / 486 26 36 ; en dehors de ces heures, 056 / 486 21 11. Si votre appareil émet **un bip**, veuillez nous le signaler afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous de contrôle anticipé.
- DAI : si vous avez ressenti **une décharge**, informez-en le jour même le cardiologue de garde de l'hôpital cantonal de Baden (du lundi au vendredi, pendant la journée, tél. 056 / 486 26 36 ; en dehors de ces heures, tél. 056 / 486 21 11) afin que nous puissions convenir avec vous de la marche à suivre.
- Lors d'une délivrance de choc, les autres personnes ne sont pas en danger, même en cas de contact physique étroit.

Implantation d'un stimulateur cardiaque (SC) ou d'un défibrillateur (DAI)

Réponses aux questions les plus fréquentes

Généralités

- La durée de vie de la batterie est d'environ 8 à 12 ans et dépend du modèle de SC/DAI.
- Si vous avez des questions, des craintes ou des problèmes, adressez-vous aux médecins qui vous suivent ou contactez-nous directement.

Influences électromagnétiques

Situations sans danger

- Appareils ménagers électriques
- Appareils électroniques grand public, tels que radio, vidéo, TV et appareils Hi-Fi
- Téléphones domestiques sans fil et téléphones portables
- Appareils à ultrasons, brosses à dents électriques, interventions chez le dentiste
- Il est conseillé de passer rapidement à travers les détecteurs de métaux et de vol (par exemple dans les grands magasins).

Situations présentant un risque minimal

- Outils électriques : ne les tenez pas à proximité immédiate du SC/DAI (par exemple une perceuse).
- Appareils de soudage : Maintenez une distance de sécurité d'au moins un mètre.
- Évitez la proximité immédiate des émetteurs radio, des installations radioamateurs ou des radars puissants.
- À l'aéroport, lors du contrôle de sécurité, présentez votre carte SC/DAI au surveillant.

Situations présentant un risque important

- Examen par résonance magnétique (IRM)
- Electrocautère (couteau chirurgical électrique)
- Traitement par électrochocs
- Radiothérapie

Ces situations ne se produisent toutefois qu'en milieu hospitalier. Informez donc tous les médecins chez qui vous êtes en traitement que vous avez un SC/DAI (**montrez votre carte !**).

- Cuisinière à induction (si vous ne vous penchez pas directement sur la plaque, il n'y a toutefois guère de risque d'interférences avec le stimulateur cardiaque).
- Interférences spécifiques dans l'environnement professionnel : renseignez-vous auprès de votre médecin traitant sur les risques éventuels, une visite du poste de travail est éventuellement nécessaire (avec la SUVA et le fabricant de l'appareil).

Contact

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Hôpital Cantonal de Baden AG

5404 Baden

Cardiologie

Téléphone +41 56 486 26 36

kardiologie@ksb.ch